

Déclaration de la fédération CGT
des personnels des organismes sociaux
Sécurité sociale : Sarkozy ouvre la porte au privé

«Créé dans un esprit de solidarité nationale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le système français de santé et de protection sociale, souvent envié à l'étranger, est pour beaucoup dans le niveau de développement de la France».

Tels sont les propos que l'on peut lire sur le site du ministère des affaires étrangères.

Pourtant, dans son allocution sur la protection sociale devant les partenaires sociaux, le 6 février dernier, *« Sarkozy ouvre la porte au privé »* comme le titrait le journal La Tribune.

Le président de la république a ainsi clairement annoncé sa volonté de redéfinir *« la place respective de la solidarité, de l'assurance et de la responsabilité individuelle »* afin d'ouvrir un nouveau marché aux compagnies d'assurances qui revendiquent de se substituer à la sécurité sociale pour le remboursement au premier euro de certains soins. Dans le même temps le rapport Ritter portant sur la création des agences régionales de santé (ARS) acte l'étatisation de la branche maladie de la sécurité sociale.

Le décor est planté, on nous conduit à un système d'état à minima couvrant les plus déshérités, financé par l'impôt, exonérant ainsi le patronat du versement des cotisations sociales.

Retenir une telle orientation aboutit à placer la santé sur les marchés financiers à l'instar des fonds de pension pour les retraites.

Ainsi, le patronat obtient une double satisfaction en récupérant la part de la rémunération de notre force de travail que constituent les cotisations sociales et en se désengageant de ses responsabilités sur la santé au travail.

L'Etat prenant le parti de rompre le lien entre protection sociale, salaire et démocratie sociale, reprend la main sur la sécurité sociale des travailleurs salariés et dénie ainsi le droit à la légitime intervention des représentants des assurés sociaux et de leurs organisations syndicales.

Pour les assurés sociaux, ils ne leur restera qu'à se payer une complémentaire, voire une sur-complémentaire santé pour pouvoir accéder aux soins, à condition qu'ils en aient les moyens.

Selon le rapport Bur, au moins 30% des salariés de la Sécurité sociale pourraient être touchés par ce dispositif.

Sarkozy déclare la guerre à la sécu. La fédération CGT des personnels des organismes sociaux entend combattre cette tentative de spoliation de notre bien commun.

Personne ne peut contester que notre système de sécurité sociale, construit pour couvrir l'intégralité des aléas de la vie de la naissance à la mort (maladie, famille, retraite) a permis à la France d'être le pays où l'espérance de vie augmente le plus rapidement et fait que notre système de santé a été classé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à la première place dans le monde.

Il suffit de se référer au régime de sécurité sociale spécifique à l'Alsace et la Moselle qui est budgétairement équilibré, et couvre les dépenses de santé à un niveau plus élevé que le régime général, pour apporter la preuve que la sécurité sociale peut avoir de l'avenir.

Le gouvernement et le patronat s'appuient sur le déficit de la sécurité sociale pour justifier leur politique ultra-libérale, alors qu'ils portent ensemble l'entière responsabilité de ce déficit corollaire d'une politique de sous-emploi et de bas salaires, mais aussi la conséquence des exonérations de cotisation que l'un consent à l'autre tout en omettant de les compenser dans leur totalité. Ainsi se creuse le trou de la sécu.

La Fédération CGT des personnels des organismes sociaux dénonce ce vol organisé de notre salaire socialisé constitué par les cotisations sociales, part de la rémunération de notre force de travail, et rejette tout système d'exonération de cotisations quel qu'en soit le motif.

La sécurité sociale est notre bien commun.

Elle mérite que tous ensemble nous nous unissions pour la défendre.

La Fédération CGT des Personnels des Organismes Sociaux appelle les salariés de la protection sociale à participer aux manifestations qui s'organiseront dans tous les départements le 29 mars pour l'avenir des retraites.

Cette mobilisation constituera un point d'étape pour développer le rapport de force pour reconquérir notre Sécurité sociale.